

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	18^{ème}
Nom de site	CUSTINE	Numéro	14U8
Adresse du site	8, rue Nicolet	Hauteur	R+6 (29,20 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Activations des 3 antennes inactives du dossier précédent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	08/02/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	06/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	06/05/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 360°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Porte fenêtre à 2 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 360° <5V/m - 120° <5V/m - 240° <4V/m 5G : 360° <2V/m - 120° <2V/m - 240° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	28,80 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 360°, 120° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antenne	Les antennes sont installées en toiture et sont superposées 2 à 2. Elles sont masquées deux à deux derrière un cache en résine, mais leur implantation fait qu'elles ne sont pas visibles depuis la rue.
Zone technique	Zone technique en terrasse.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
CRECHE COLLECTIVE MARCEL BLEUS TEIN-BLANCHET	20 RUE DU CHEVALIER, 75018 PARIS 18E	R+0 / 3m	Non	85.00	< 1V/m
ACCUEIL DE JEUNES VALENTINA FERNANDEZ ROLDAN	7 PAS COTTIN, 75018 PARIS 18E	R+0 / 3m	Non	83.00	< 1V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

	Azimut 360°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	22.50	16.50	16.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 360, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

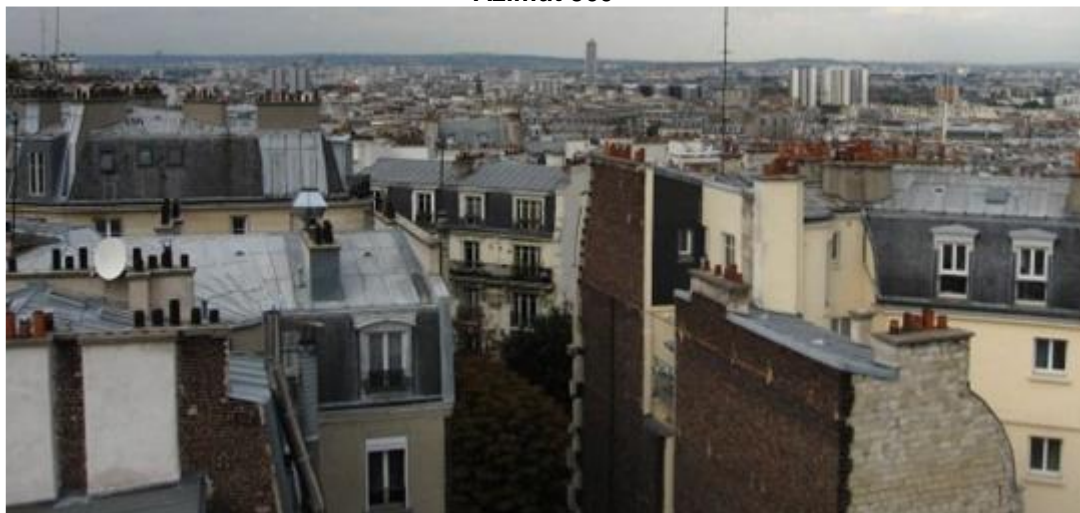
Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 120, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Vue des Azimuts

Azimut 360°



Azimut 120°



Azimut 240°

